

Beaupréau-en-Mauges, le 28 juillet 2023

Madame Karine GOIC
DREAL PAYS DE LA LOIRE
UIDAM - UIDAM-Economie circulaire

Objet : Avis sur le dossier de Demande d'Autorisation d'Exploiter avec évaluation environnementale pour un projet de ligne de sur-tri automatisée et de production de CSR – situé à La Poitevinière, Maine et Loire

Dossier suivi par : Florence FOUSSARD (animatrice du SAGE)
Courriel : f.foussard@evrethausaintdenis.fr

Madame,

En date du 29 juin 2023, vous avez sollicités l'avis de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Èvre Thau St Denis sur le dossier déposé par la société BRANGEON Services pour son projet de ligne de sur-tri automatisée et de production de CSR, et nous vous en remercions.

Ce dossier a été examiné par la cellule d'animation technique du SAGE Evre Thau St Denis. Le projet de nouvelle usine de tri des déchets ultimes porté par BRANGEON SERVICES s'intègre dans un espace dédié à la collecte et à l'enfouissement ayant fait l'objet de plusieurs autorisations préfectorales.

Dans le cadre de ce projet, la gestion des eaux de ruissellement supplémentaires dues aux nouvelles surfaces imperméabilisées ne sera pas réalisée en infiltration à la parcelle, comme préconisé dans la disposition 45 du PAGD du SAGE. Compte-tenu de la nature des activités du site, afin de garantir la qualité des eaux, il est en effet préférable de réaliser une gestion en bassin de décantation avant rejet au milieu.

Par ailleurs, Le projet ne comporte aucun nouvel impact sur la ressource en eau.

Aussi, le bureau de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Evre Thau St Denis émet un avis favorable sur ce projet.

Je vous prie de croire, Madame, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Christophe DOUGÉ,
Président de de la Commission
Locale de l'eau du SAGE Evre -
Thau – St Denis

